



Academic rigour, journalistic flair

**Arts + Culture** **Business + Economy** **Education** **Environment + Energy** **Health + Medicine** **Politics + Society** **Science + Technology**

# Pourquoi la rupture par l'Australie du « contrat du siècle » était prévisible

September 21, 2021 6.44am AEST

Le 20 décembre 2016, à Canberra, Jean-Yves Le Drian, alors ministre français de la Défense, signe le « contrat du siècle » avec le premier ministre australien de l'époque Malcolm Turnbull. [Brenton Edwards/AFP](#)

- Email
- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Si la création de la nouvelle alliance [AUKUS](#) – Australie, Grande-Bretagne, États-Unis – représente un « [coup dans le dos](#) » porté à la France, une « trahison » impensable « entre alliés », l'annulation unilatérale par l'Australie du contrat d'achat de sous-marins français constitue, quant à elle, un camouflet pour la diplomatie française.

Mais cette annulation était-elle si inattendue ? La réponse est non, et ce pour plusieurs raisons historiques, culturelles et diplomatiques.

## Les enjeux du contrat pour la France

Rappelons d'emblée les enjeux de ce fameux « [contrat du siècle](#) », dont l'accord de principe a été entériné entre Paris et Canberra en avril 2016, avant une signature officielle en décembre de la même année. Fer de lance de cette politique stratégique, la France devait doter l'Australie de sous-marins Barracuda à propulsion diesel-électrique pour un montant de 34 milliards d'euros, engageant Naval Group sur une durée de 25 ans.

Il s'agissait pour la France de développer un [partenariat clef](#) avec la nation la plus importante du Pacifique Sud, partenariat qui aurait dû sceller une entente étroite et durable sur un demi-siècle, renforçant ainsi le maillage diplomatique, stratégique et militaire français dans un espace au cœur de [toutes les convoitises](#).

Ce plan, à la fois judicieux – car il proposait une [troisième voie diplomatique](#) pour la région, libérée de l'étau sino-américain – et ambitieux – car il entendait donner une force de projection inédite à la France (et dans son sillage à l'Europe) dans la zone Indopacifique – comprenait

### Author



**Romain Fathi**  
Senior Lecturer, History, Flinders University

### Disclosure statement

Romain Fathi does not work for, consult, own shares in or receive funding from any company or organisation that would benefit from this article, and has disclosed no relevant affiliations beyond their academic appointment.

### Partners



Flinders University provides funding as a member of The Conversation AU.

[View all partners](#)

### Languages

[English](#)  
[Français](#)

cependant deux faiblesses qui auront eu raison de lui et des ambitions françaises.

## Les États-Unis dans le Pacifique

Premièrement, il convient de rappeler que si l'Océanie demeure à ce jour le plus petit continent en termes économiques et démographiques, les États-Unis le contrôlent et le surveillent depuis 1945. Ils disposent d'un réseau de bases militaires dans toute la région, y ont des territoires en propre, des associations politiques anciennes et un État de leur fédération.

Profitant d'un tout relatif recul de leur présence dans le Pacifique sous l'administration Obama (dont Joe Biden était le vice-président), la Chine a considérablement durci sa politique expansionniste dans la zone, ce qui a à son tour suscité, ces trois dernières années, un revirement américain.

Et c'est ici que la carte australienne entre dans la partie. Les Américains souhaitent l'annulation du contrat passé par Canberra avec la France et son remplacement par un contrat passé avec Washington – ce qui leur permettra d'assurer leur mainmise sur une flotte de sous-marins qu'ils auront construits eux-mêmes. Les États-Unis retournent ainsi à la doctrine du « avec nous ou contre nous » initiée en 2001 : ils ne peuvent plus, dès lors, tolérer de troisième voie dans le Pacifique. Cette inflexibilité américaine ne peut que conduire à une escalade des tensions entre Washington et Pékin ; en outre, elle se traduit par un comportement inamical des États-Unis à l'égard de leurs alliés, à commencer par la France.

## L'Australie britannique à la recherche d'un grand frère

Deuxièmement, le Quai d'Orsay et l'Élysée ont été victimes de leur propre méconnaissance de l'univers mental des Australiens en croyant pouvoir inverser à leur profit plus de deux cents ans d'histoire diplomatique australienne.

Rappelons ici que l'Australie contemporaine est issue d'une colonie de déportation pénitentiaire établie par les Britanniques en 1788. D'autres colonies sont progressivement établies, puis celles-ci s'unissent en 1901, toujours au sein de l'Empire britannique, donnant à l'Australie la structure fédérale qu'on lui connaît aujourd'hui. Les premières lois votées par le jeune Parlement interdisent alors l'entrée sur le sol australien aux personnes déclarées non blanches, en réalité les personnes non anglo-saxonnes.

Au cours de la Première Guerre mondiale, les troupes australiennes se

battent au sein de l'armée britannique qui les contrôle de bout en bout. L'Australie étant un loyal sujet de Sa Majesté, Elizabeth II demeure à ce jour son chef d'État. De 1788 à 1941, la sécurité de l'Australie est entièrement assurée par la Royal Navy et quelques petites frégates australiennes.

Coup de tonnerre en 1941 : les Britanniques abandonnent le verrou militaire constitué par Singapour et de facto tout engagement à l'Est de cette zone, prenant de court les Australiens qui, horrifiés, se retrouvent sans défense face au risque de voir les Japonais déferler sur le Pacifique. Persuadée (à tort, de toute évidence) de l'imminence d'une invasion japonaise, l'Australie met en place une ligne d'abandon de son territoire septentrional et de repli de sa population tout en appelant officiellement l'Amérique à son secours via les ondes radiophoniques.

Or après l'humiliation de Pearl Harbor, les États-Unis recherchent des bases dans le Pacifique. Résultat : entre 1942 et 1945, une personne sur dix se trouvant sur le sol australien est un GI américain. Originellement britannique, l'Australie s'américanise alors pour le plus grand plaisir des Australiens, qui transforment leurs habitudes culturelles, de consommation et surtout leur politique diplomatique. Quatre-vingts ans plus tard, le tournant de 1941-1942 structure encore profondément les choix géostratégiques australiens.

---

***Read more: C'est fini: can the Australia-France relationship be salvaged after scrapping the sub deal?***

---

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Australiens font tout pour continuer à bénéficier de la protection des États-Unis. Le pays ne compte en effet que 8 millions d'habitants et Canberra décide en conséquence d'engager une politique emblématique surnommée le « peuplement ou la mort » en ouvrant ses frontières aux non-Anglo-Saxons à partir de 1945 et aux « non-Blancs » dans les années 1970.

Membre fondateur en 1951 de l'ANZUS (une alliance avec les États-Unis et le voisin néo-zélandais), l'Australie devient la clef de voûte du système de défense anti-missiles et d'écoute américain dans le Pacifique pendant la Guerre froide, ce qui fait d'elle une cible privilégiée pour Moscou en cas de guerre nucléaire. Et elle accueille toujours sur son sol des bases américaines majeures et opérationnelles qui la désignent depuis longtemps aux yeux de Pékin comme un satellite de Washington.

**La doctrine diplomatique des « great and powerful friends »**

L'annulation du contrat géant avec Naval Group, si elle est brutale, n'est donc pas totalement inattendue, d'autant plus que les Australiens avaient selon eux manifesté leur mécontentement auprès de Paris à plusieurs reprises. La perception en France d'un revirement de stratégie est en réalité une démarche cohérente pour l'Australie, en droite ligne avec 200 ans de tradition diplomatique australienne soutenue par la population locale.

Soyons clairs : l'alliance proposée par la France, si elle était louable, n'en demeurerait pas moins insolite et inhabituelle. Ce moment n'aura été qu'une parenthèse. Les fortes tensions avec la Chine de ces trois dernières années ont fait revenir durablement l'Australie dans le giron américain.

Il faut ici souligner que la diplomatie australienne repose tout entière sur la doctrine des « grands et puissants amis ». Jusqu'en 1942 lors de la ratification du Statut de Westminster par le Parlement australien, les décisions diplomatiques du pays étaient prises à Londres puisque l'Australie était un dominion. Depuis 1945, ces mêmes décisions sont toujours prises en accord avec Washington. L'Australie a suivi les Américains en Corée, au Vietnam, en Irak – 1990 puis 2003 – et en Afghanistan. En dépit de contingents très modestes mais logiques au regard d'une faible population, le soutien australien permet aux États-Unis de déguiser leurs actions en coalition internationale.

## **Entre sécurité et souveraineté, le choix est fait pour l'Australie**

Dans ces conditions, comment Paris a-t-il pu penser pouvoir bouleverser cette fidélité, et retourner cette mentalité coloniale si puissamment ancrée en Australie ?

Le projet militaire et diplomatique de la France avec l'Australie était une magnifique ambition mais reflète aussi malheureusement une méconnaissance de ce que les Australiens conçoivent comme les principaux enjeux de la région de l'Indopacifique. La France souhaite maintenir la paix dans la région, l'Australie pense à tort ou à raison qu'une guerre est hautement probable entre la Chine et Taïwan – et donc entre la Chine et les Américains, auxquels les Australiens apporteraient leur soutien.

Pour la France, la souveraineté est l'alpha et l'oméga de toute action internationale, dans une tradition gaulliste partagée par l'ensemble de l'échiquier politique français. Cette notion de souveraineté est un cadre d'action qui s'impose pour de nombreux officiels français. Or, l'Australie n'a jamais été véritablement souveraine au sens où nous concevons et comprenons cette notion. Elle ne le souhaite pas non plus car ce qui compte

pour les Australiens n'est pas tant la souveraineté que la sécurité, imaginaire ou réelle. À cet égard, la France n'a ni l'envergure ni les capacités militaires des États-Unis pour « amarrer » l'Australie à sa politique indopacifique.

La spoliation des terres aborigènes et la situation géographique même de l'Australie incitent ses citoyens à se penser assiégés depuis 1788. Dès cette époque, on y crie que les Français veulent envahir le continent, puis on s'y alarme des vellétés russes, japonaises, et enfin chinoises. L'imaginaire de l'invasion demeure prégnant.

Ce complexe de Massada affaiblit considérablement la possibilité de devenir une nation autonome non alignée, l'Australie recherchant avant tout la protection, quitte à enrager des alliés qu'elle transforme en adversaires. L'histoire dira si l'Australie a fait le bon choix. Les Australiens sont en tout cas convaincus qu'il n'y en a pas d'autre possible. En attendant, Canberra s'isole de toute évidence dans le Pacifique en ayant franchi un point de non-retour par le renforcement de la trans-opérationnalité de ses armements avec ceux de l'armée américaine.

Après avoir été brièvement tentés par le multipolarisme, les États-Unis font machine arrière et dépoussièrent le vieux bloc anglo-saxon qui par le passé a su nuire à l'Europe continentale et notamment à son développement politique. Il ne faut donc pas se tromper de cible : Canberra n'est ici qu'un petit pion dans la stratégie américaine vis-à-vis de la France et surtout de l'Union européenne.

Par le passé, l'Australie n'a fait que passer d'une influence à une autre. Canberra n'a jamais fait cavalier seul, consciente qu'elle ne faisait pas le poids sur la scène internationale. Cependant, et c'est cela qui paraît aberrant et incompréhensible aux yeux de Paris, elle ne souhaite pas non plus s'en donner les moyens en développant ses propres systèmes de défense autonomes. Paradoxalement, et au-delà des discours nationalistes, Canberra semble incapable de se penser « australienne », c'est-à-dire en possession d'un destin propre et indépendant au XXI<sup>e</sup> siècle.

Au contraire, l'Australie se voit encore et toujours comme une île à la recherche d'un protecteur et à ses yeux, la France ne peut tenir ce rôle entre la Chine et les États-Unis. C'est donc à la fois un manque de confiance en soi, un manque de moyens et surtout un manque d'investissements et de développement d'industries stratégiques propres qui condamne aujourd'hui l'Australie à un rôle de nation-enfant.

□

- [Chine](#)

- États-Unis
- histoire
- défense
- Royaume-Uni
- Australie
- marine
- Asie-Pacifique
- relations internationales
- militaire
- politique étrangère française
- politique étrangère américaine

## Events

- [Don't Be Evil — Brisbane, Queensland](#)
- [Applying Behavioural Science to Create Change — Clayton, Victoria](#)
- [Graduate Diploma of Early Childhood Education Webinar — Clayton, Victoria](#)
- [Getting Started in Evaluation — Ultimo, New South Wales](#)
- [Jennifer Robinson: 2021 Hal Wootten Lecture — Kensington, New South Wales](#)

### More events

[Editorial Policies](#)

[Community standards](#)

[Republishing guidelines](#)

[Friends of The Conversation](#)

[Analytics](#)

[Job Board](#)

[Events & Courses](#)

[Our feeds](#)

[Donate](#)

[Get newsletter](#)

[Privacy policy](#) [Terms and conditions](#) [Corrections](#)

Copyright © 2010–2021, The Conversation Media Group Ltd

[Who we are](#)

[Our charter](#)

[Our team](#)

[Our audience](#)

[Pitching & Writing Masterclass](#)

[From The Editors](#)

[Partners and funders](#)

[Resource for media](#)

[Contact us](#)

## Jobs

- [Pro Vice-Chancellor \(Future Students\)](#)
  - [120188 - Dean \(Learning and Teaching\) - Arts, Education and Law](#)
  - [LECTURER IN MEDIA AND COMMUNICATIONS \(MARKETING & COMMUNICATIONS\) \(2 POSITIONS\)](#)
  - [Associate Professor in Nursing](#)
  - [Chief Executive Officer](#)
- [More jobs](#)

- 
- 
- 
- 
-